

**COMMUNE DE
SAINT-GENEST-MALIFAUX**

Code Postal : 42660
Téléphone : 04 77 51 20 01

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 22 MAI 2026**

Délibération n° 2026-05-056

Date de la convocation : 16 mai 2026

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de conseillers présents : 19

Nombre de procurations : 4

Votes : 23

Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

Le vingt-deux mai deux-mil-vingt-six à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GENEST-MALIFAUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Mme Geneviève MANDON, maire de la commune.

Membres présents :

MANDON Geneviève, SEUX Christian, CHOVET-LARGERON Béatrice, EBOLI Laure, CHAVANA Jean-Luc, BERGER Estelle, LARGERON Olivier, BASTY Jean-Pierre, LANDON Jean-Luc, GRANGE Jean-Luc, BEAL Bénédicte, LESCANNE Etienne, GAGNAIRE-DENIS Julie, SABATIER Lucie, JACQUET Elodie, RAYMOND Jonathan, BALLERY Sarah, GOUTTE Marie, DEBROSSE Paulin.

Procurations :

THOUMY Denis, procuration à CHAVANA Jean-Luc
BESSON Hélène, procuration à LESCANNE Etienne
FAURE Guillaume, procuration à BEAL Bénédicte
DESFOND Juliette, procuration à BERGER Estelle

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202244-20260522-2026-05-56-AR-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/05/2026

Absente excusée :

Secrétaire : BEAL Bénédicte

**OBJET : CAMPING MUNICIPAL DE LA CROIX DE GARRY – CREATION D'UN
NOUVEAU TARIF**

Madame la maire informe l'assemblée délibérante d'un nouveau service proposé pour les locataires des chalets au camping municipal de la Croix de Garry concernant le prêt de fours en location.

Cette prestation étant payante, il convient de créer un tarif supplémentaire dans la grille déjà existante avant de mettre ce service en place. Le tarif de 10 € la semaine est proposé.

Je vous propose de créer ce nouveau tarif de 10 € la location d'un four à la semaine pour les locataires des chalets du camping municipal de la Croix de Garry et de l'ajouter à la grille des tarifs en vigueur.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- APPROUVE cette proposition ;
- CREE le nouveau tarif de 10 € la location d'un four à la semaine pour les locataires des chalets du camping municipal de la Croix de Garry et l'AJOUTE à la grille des tarifs en vigueur.

ONT SIGNE AU REGISTRE LA MAIRE ET LA SECRETAIRE DE SEANCE.

COPIE CERTIFIEE CONFORME.

A SAINT-GENEST-MALIFAUX, le 22 mai 2026.

La Maire
Geneviève MANDON

La secrétaire de séance
Bénédicte BEAL

